

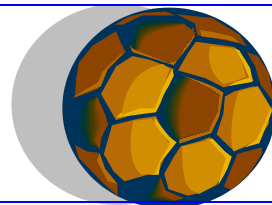
FOOTBALL POULE REGIONALE ULCO

Résultats / Calendrier 2018 - 2019

<u>N° Journée</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>SCORE</u>
<u>Journée 1</u> <u>25/10/18</u>	CALAIS 1 - BOULOGNE 1	3 - 3
	CALAIS 2 - CALAIS 3	1 - 1
<u>Journée 2</u> <u>08/11/18</u>	CALAIS 2 - BOULOGNE 1	2 - 2
	DUNKERQUE - BOULOGNE 2	1 - 5
	CALAIS 1 - CALAIS 4	5 - 4
	SAINT-OMER - CALAIS 3	0 - 6
<u>Journée 3</u> <u>15/11/18</u>	DUNKERQUE - CALAIS 4	3 - 1
<u>Journée 4</u> <u>22/11/18</u>	SAINT-OMER - EILCO	
	DUNKERQUE - CALAIS 3	
	CALAIS 2 - BOULOGNE 2	
	CALAIS 4 - BOULOGNE 1	
<u>Journée 5</u> <u>29/11/18</u>		
	DUNKERQUE - CALAIS 1	
<u>Journée 6</u> <u>06/12/18</u>	SAINT-OMER - CALAIS 1	
	DUNKERQUE - BOULOGNE 1	
	CALAIS 3 - EILCO	
	CALAIS 4 - BOULOGNE 2	
<u>Journée 7</u> <u>13/12/18</u>	DUNKERQUE - CALAIS 2	
<u>Journée 8</u> <u>20/12/18</u>	EILCO - BOULOGNE 2	
<u>Journée 9</u> <u>10/01/19</u>	DUNKERQUE - EILCO	
	SAINT-OMER - BOULOGNE 2	
	CALAIS 1 - CALAIS 2	
	CALAIS 3 - BOULOGNE 1	

REGLEMENT :

- MATCHS EN ALLER SIMPLE EN 2 x 40 MIN ; 18 JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH ; REMPLACEMENTS ILLIMITES ET NON DEFINITIFS ; 1 CARTON JAUNE = 10 MIN D'EXCLUSION TEMPORAIRE. LE CARTON ROUGE ENTRAINNE L'EXCLUSION DEFINITIVE DU MATCH ANSI QUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE MINIMUM D'UN MATCH AVEC OBLIGATION D'ARBITRER AU CENTRE LORS DE LA JOURNEE SUIVANTE.
- VICTOIRE 3PTS, NUL 1 PT, DEFAITE 0 PT, FORFAIT - 1 PT. EN CAS D'EGALITE A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT, C'EST LE GOAL AVERAGE PARTICULIER QUI PRIME PUIS LE GOAL AVERAGE GENERAL PUIS LA MEILLEURE ATTAQUE.
- LES DEUX PREMIERES EQUIPES SERONT QUALIFIEES POUR LES $\frac{1}{4}$ DE FINALE ACADEMIQUE ET POURRONT DONC TENTER DE REMPORTER LE TITRE DE CHAMPION REGIONAL DECERNE PAR LE CRSU DE LILLE.
- POUR CHAQUE RENCONTRE, CHAQUE EQUIPE DOIT FOURNIR AU MOINS UN ARBITRE ASSISTANT ET EVENTUELLEMENT UN ARBITRE CENTRAL.
- AUCUN JOUEUR N'EST AUTORISE A PARTICIPER A UNE RENCONTRE S'IL N'EST PAS LICENCIE FFSU.



LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Championnat régional ULCO

- **DUNKERQUE - CALAIS 3**, Départ à 12h00 du bâtiment STAPS de Calais. début du match à 13h30 sur le terrain synthétique du stade des maraichers de DUNKERQUE Rosendael (quai des maraichers).
Arbitre central officiel : M. CLABAUT Alexis - Responsable du match : M. DEMESTEER Rudy

- **SAINT-OMER - EILCO** : RDV à 12h30 au terrain synthétique du stade Gaston Bonnet de Saint-Omer (Allée des sports). Début du match à 13h30.
Responsable du match : M. BOUQUILLION Christophe

- **CALAIS 4 - BOULOGNE 1** : RDV à 13h15 au terrain synthétique STAPS de l'université de Calais. Début du match à 14h15.
Arbitre central officiel : M. Nicolas Lhommel - Responsable du Match : M. GUILBERT Nicolas

- **CALAIS 2 - BOULOGNE 2** : RDV à 14h45 au terrain synthétique STAPS de l'université de Calais. Début du match à 15h45.
Arbitre central officiel : M. Nicolas Lhommel - Responsable du Match : M. GUILBERT Nicolas

- Pour les responsables d'équipes prévoir au maximum 18 joueurs, prévoir également des arbitres assistants (= joueur remplaçant qui peut varier ou blessés) et les voitures ; organiser au mieux votre équipe par rapport aux postes. Les frais de déplacement sont remboursés ; il suffit de remplir une fiche (document disponible sur SAKAI). Les responsables d'équipe peuvent prévoir de l'eau chaque jeudi pour leur équipe (conserver les tickets et les remettre à M. GUILBERT pour le remboursement).
Aucun joueur n'est autorisé à prendre part à une rencontre s'il n'est pas licencié FFSU. Aussi, aucun joueur n'est autorisé à permuter d'équipe (voir détail des équipes sur Sakai / espace SUAPS / FFSU).

- RAPPEL : La Participation aux compétitions FFSU est partie intégrante de la note de spécialité football pour les étudiants STAPS. Les dispensés ou blessés doivent être présents aux rencontres et doivent être inscrits sur la feuille de match (arbitres / délégués / coaches...) !